

**DE LA COMMUNE DE GERZAT**

**DU 30 JANVIER 2017**

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean ALBISETTI, Maire.

M. Valentin FLAUDIAS est désigné en qualité de secrétaire de séance, à l'unanimité.

Après approbation à l'unanimité du compte rendu du Conseil Municipal du 19 Décembre 2016, l'ordre du jour est examiné.

-----

Avance sur subvention CCAS : Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide le versement d'une avance sur subvention de 120 000€ au CCAS.

Ouverture de crédits anticipés : Le Conseil Municipal, à l'unanimité a décidé les ouvertures de crédits anticipés suivantes sur le budget :

- Immobilisations incorporelles 800€

- Immobilisations corporelles 20 000€

- Immobilisations en cours 50 000€

Information marchés publics : Monsieur le Maire a informé des marchés signés au cours du dernier trimestre dans le cadre de la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Municipal.  
Le montant global s'élève à 630 545€ et 29 914€ d'avenant.

Soutien à la Commune d'Olloix : Suite à l'agression de son cantonnier, la commune d'Olloix a eu l'obligation de réparer le préjudice subi pour un montant de 145 000 €.

En solidarité avec cette commune le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de leur attribuer une aide de 500€

Acquisition aux consorts Chaput et Guyot : Dans le cadre du projet d'ouverture de la Rue Emile Zola le Conseil Municipal a décidé par 32 voix pour (Monique Chaput n'a pas pris part au vote) de faire l'acquisition à l'euro symbolique d'une emprise de 5m<sup>2</sup> appartenant aux consorts Guyot et 108m<sup>2</sup> appartenant aux consorts Chaput. Les murs et clôtures ont été reconstruits aux frais de la commune.

Acquisition Borrás : Dans le cadre des travaux de la Rue du Feu, le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé de faire l'acquisition de la parcelle BK1403 d'une superficie de 16m<sup>2</sup> pour un montant de 2 400€.

Bilan de la politique foncière : Au titre de l'année 2016, le montant total des acquisitions s'élève à 15 001€ et celui des ventes est de 68 237€.

Rapport d'activité Clermont Communauté 2015 : Le Conseil Municipal a débattu sur le rapport rédigé par le président de l'EPCI.

Désignation des membres du Comité Technique : Le Conseil Municipal a décidé, par 28 voix pour et 5 abstentions, de remplacer Sylvie Giacomello par Francis Guillochon au sein du Comité Technique.

Désignation des représentants au Conseil d'Administration du Collège : Le Conseil Municipal a décidé par 28 voix pour et 5 abstentions de désigner Raymond Montagne et Nathalie Four pour remplacer Sylvie Giacomello et Sylvie Di Nallo.

Composition des commissions municipales : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé les modifications suivantes :

- commission aux affaires scolaires : Marie-Françoise Bonny remplace Sylvie Giacomello.

- commission enfance - jeunesse et lien intergénérationnel et santé : Sylvie Mouton remplace Annette Albanel.

Information composition du Conseil d'Administration du CCAS : Monsieur le Maire a informé du remplacement de Sylvie Giacomello par Luc Deverre au sein du Conseil d'Administration du CCAS.